



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATIONS de l'organisme HB FORMATIONS (Hervé BRAMI E.I.)

HB FORMATIONS conçoit, élabore et dispense des formations en intra-entreprises, en Métropole Lilloise, Région Parisienne et sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **CLIENT** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de HB FORMATIONS.
- **STAGIAIRE** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par **HB FORMATIONS** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes **Conditions Générales de Vente**. Les présentes **Conditions Générales de Vente** prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

Article 2 - Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros, en HT et en TTC. Un acompte de 40% est à verser lors de l'inscription. Le règlement du solde de la formation est à effectuer le dernier jour de la formation, sur présentation de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de **HB FORMATIONS**. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. **HB FORMATIONS** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à **HB FORMATIONS**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné et signé à **HB FORMATIONS**. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par **HB FORMATIONS** au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à **HB FORMATIONS** au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, **HB FORMATIONS** se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Article 3 - Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à **HB FORMATIONS** au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, **HB FORMATIONS** offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une autre date, et après accord éventuel de l'**OPCO**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO**

Article 4 - Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par **HB FORMATIONS**.

À compter de la date de signature du contrat de formation ou de la convention de formation, le Client a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Passé ce délai, la Formation est due dans son intégralité en cas d'annulation de la Formation

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à **HB FORMATIONS**.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, **HB FORMATIONS** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

Dans un délai supérieur à 30 jours avant le début de la formation : 0% du coût de la formation est dû.

Dans un délai compris entre 21 et 30 jours inclus avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.

Dans un délai compris entre 11 et 20 jours inclus avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Dans un délai compris entre 0 et 10 jours inclus avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Article 5 - Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Article 6 - Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité de 1 à 12 personnes.

Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ou d'une convention ne tiennent pas lieu d'inscription.

Seules les conventions dûment renseignées, datées, tamponnées et signées retournées à **HB FORMATIONS** ont valeur contractuelle.

Article 7 - Convention et attestation

Pour chaque action de formation, une convention est adressée par **HB FORMATIONS** au **Client**. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné et signé doit être retourné à **HB FORMATIONS** par mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **HB FORMATIONS**, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, **HB FORMATIONS** remet un Certificat de Réalisation et une attestation de formation au **Stagiaire** si demandé.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, **HB FORMATIONS** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagnée de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande

Article 8 - Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **HB FORMATIONS** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

HB FORMATIONS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à **HB FORMATIONS**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **HB FORMATIONS**.

Article 9 - Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **HB FORMATIONS** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **HB FORMATIONS**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Article 10 - Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité ou du niveau du participant.

Article 11 - Confidentialité et communication

HB FORMATIONS, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **HB FORMATIONS** au **Client**.

HB FORMATIONS s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **HB FORMATIONS** comme client de ses formations.

A cet effet, le **Client** autorise **HB FORMATIONS** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant

Article 12 - Protection et accès aux informations à caractère personnel

RGPD : Les données personnelles enregistrées dans le cadre de nos relations professionnelles font l'objet de traitements internes à notre société, conformes à la Loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978 modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données le 25 mai 2018.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation, de rectification et à la portabilité sur les données vous concernant (www.cnil.fr pour plus d'informations). Pour exercer ces droits ou pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse brami.herve@gmail.com

Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez à tout moment, saisir l'autorité de contrôle, la CNIL.

Article 13 - Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **HB FORMATIONS** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat/de la convention, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Dunkerque seront seuls compétents pour régler le litige.